

« Bonsoir à tous,

Je tiens avant tout à vous remercier de votre présence ce soir. C'est avec un grand honneur et un immense plaisir que je vous accueille dans ce site d'exception qu'est l'hippodrome de Laval.

5 ans, il y a 5 ans déjà qu'est né GEM53 mais son histoire remonte à bien plus longtemps. En effet, en 2000 les entrepreneurs de Haute Mayenne ont été à l'initiative du 1^{er} Groupement d'employeurs multi-sectoriel de la Mayenne, GENOME. Chapeau à ces hommes et femmes précurseurs sur notre territoire.

En 2005 c'est au tour du Centre des Jeunes Dirigeants de la Mayenne de créer un groupement qui couvre centre et Sud Mayenne, MAYAGES. Ce sont l'originalité de cet outil porté par des entrepreneurs au service des entreprises ainsi que les valeurs en adéquation avec celles du CJD qui ont motivé l'équipe dont je faisais partie dans ce projet.

Bien sur le CJD s'est appuyé sur l'expérience du GENOME et le regroupement était un objectif à terme, le temps que MAYAGES prenne son envol et démontre sa viabilité.

C'est donc en 2009 qu'est né du mariage de ces 2 groupements : GEM53 ! Cela fait 5 ans et c'est cet événement qui nous réunit ce soir.

Des groupements d'employeurs il en existe près de 300 en France comme le nôtre ! Ce n'est donc pas nouveau puisque leur création date de 1985. Mais malheureusement ils sont peu connus et nous souffrons de ce manque de notoriété.

Vous ferai-je l'affront de vous dire ce qu'est un Groupement ? he bien oui car il faut le dire, l'expliquer, le répéter pour convaincre Entreprises et candidats Salariés.

Et pourtant quel fabuleux outil au service de la Responsabilité Sociétale et de l'agilité de nos entreprises ! Alors en quoi me direz vous sert-il une responsabilité sociétale ?

Tout d'abord par sa vocation 1^{ère} : **Créer et pérenniser des emplois en temps partagé.**

Quelle **entreprise** ne rêve pas de disposer de compétences garanties dans la durée mais pour un temps de présence juste nécessaire au développement de son activité ? Compétences durables auxquelles elle ne saurait accéder facilement seule. Allez donc trouver un collaborateur spécialisé en Qualité pour 1 journée par semaine !

N'est ce pas de l'agilité quand, à cette même entreprise, il est possible d'augmenter le temps de travail de ce collaborateur d'1 jour par semaine car elle est en croissance ? et pourquoi pas, finalement la consécration de notre vocation, embaucher ce collaborateur dans ses propres effectifs ! Sachez qu'en moyenne 10 collaborateurs ont intégré chaque année des entreprises. Notre fierté ! mais aussi toute la complexité de notre mission que de retrouver ce volume d'activité.

N'est ce pas de la richesse et de la valeur apportée aux entreprises que de disposer d'un collaborateur qui, travaillant dans plusieurs entreprises, a l'expérience de ses compétences dans plusieurs domaines d'activité et peut apporter des idées, une vision nouvelle sur les missions dont il est chargé ? Alors bien sur il y a le domaine concurrentiel mais n'ayez crainte les règles et les valeurs sont claires sur ces sujets dans un groupement.

Et là nos adhérents, oserais-je la redondance, adhèrent ! Ils sont plus de 200 à l'avoir compris. Certes 80 à ce jour mais la majorité des nouvelles adhésions tous les ans proviennent d'ancien adhérents qui ont un nouveau besoin (encore de l'agilité et de la flexibilité) et du parrainage qu'ils nous font ! Je ne saurai jamais assez les remercier pour ces actions. Ils sont les clients solidaires qui font notre réussite.

Et moi, **salarié**, en quoi suis-je impliqué dans cette responsabilité Sociétale ? Avant tout par l'engagement d'apporter des compétences dans la durée dans le cadre d'un **emploi en CDI** ! Aujourd'hui GEM53 c'est 52 salariés dont 42 en CDI ! ça c'est bien une preuve de contribution à la **sécurité de l'emploi**. Mais ces CDIs ne sont pas tous à temps plein ! Le groupement cherche à adapter le temps de travail du collaborateur à un temps choisi et ce dans le cadre d'un CDI : n'est-ce pas aussi un moyen de **lutter contre la précarité** ?

Et que dire de l'enrichissement professionnel pour un collaborateur que de pouvoir travailler dans plusieurs entreprises, d'exercer ses compétences dans des secteurs différents. Ça c'est de **l'employabilité** qui se développe.

Alors merci à vous, salariés du groupement, de prouver tous les jours aux entreprises adhérentes qu'elles ont bien fait de choisir ce modèle.

Et en quoi tout cela concerne-t-il nos **institutions et nos élus** ? Vous l'aurez compris notre vocation est territoriale : La Mayenne ! Nous ancrons donc ces emplois et ces compétences sur ce territoire et Dieu sait s'il est compliqué d'attirer des compétences en Mayenne ! Je suis d'ailleurs bien placé en tant qu'industriel à la campagne pour le vivre au quotidien. Pariez 53 dit l'opération actuellement lancée par la Jeune Chambre et qui fait écho bien au-delà de notre territoire. He bien nous le faisons au quotidien et comme pour créer des emplois il faut créer des entreprises nous apportons notre humble pierre à la **mise à disposition de compétences** pour tous les nouveaux entrepreneurs mais aussi pour l'artisan, la TPE, la PME qui se développe. Nous faisons partie des facilitateurs pour tous ces entrepreneurs.

Nous contribuons aussi à tisser du lien, nous sommes intégrés aux fameux réseaux qui font la dynamique économique de la Mayenne. Avec notre réseau de 200 entreprises qui sont ou ont été adhérentes au groupement nous drainons tous les réseaux professionnels. Les échanges, les mises en relation par l'intermédiaire du Groupement sont source de valeur pour notre territoire

La Responsabilité Sociétale nous la trouvons, comme je viens de le dire, dans notre vocation mais pas seulement ! Notre **statut** atypique y contribue aussi. En effet nous sommes une association loi 1901 administrée par des **bénévoles**, tous des chefs d'entreprises que je remercie ici chaleureusement pour leur engagement de tous les jours dans le développement et la notoriété de GEM53.

Association à but non lucratif certes ! Mais agissant dans un domaine économique avec ses risques associés et avec l'impérative nécessité d'une gestion saine et équilibrée d'entreprise. En clair nous n'avons pas vocation à faire des profits mais il est de notre devoir de garantir la pérennité de l'association et des 52 emplois qui en dépendent. Et les adhérents partagent une **Responsabilité solidaire** sur le Groupement.

Nous avons été soutenus lors de notre démarrage puis nos projets par nos partenaires que sont L'Etat (via le DIRECCTE), le Conseil Régional, Laval aggro... et je profite de cette occasion pour les remercier à nouveau. Ces soutiens ont été indispensables à notre montée en puissance. Par contre notre ambition est clairement que nos équilibres financiers ne puissent être dépendants de tout soutien et nous y parvenons. Bon, il ne faut pas que cela freine tout organisme qui, emballé par notre projet souhaiterait y contribuer bien sur....

Avec tout cela j'espère vous avoir à nouveau convaincu de l'intérêt de GEM53 sur notre territoire !

Mais avant de conclure j'aimerais remercier tout particulièrement l'équipe de permanents sans qui tout cela n'aurait pas été possible et dont l'engagement est sans faille, Catherine, Directrice depuis toujours qui anime avec passion les adhérents et son équipe, Viviane, qui est en charge de toute l'activité administrative RH, Pauline qui est en charge de recruter les compétences et d'alimenter le vivier de candidats. Enfin Un petit clin d'œil à Sophie notre stagiaire qui a été la cheville ouvrière de cette soirée !

Retenez donc tous que GEM53 c'est sur notre territoire :

Temps et compétences partagés dans la durée,

Agilité et responsabilité sociétale pour les entreprises,

Sécurité et richesse de l'emploi pour les salariés

Terreau de compétences et facilitateur d'entreprises pour nos institutions

Merci de votre écoute et je vous souhaite une fabuleuse soirée.»

Hervé MAUGEAIS, Président de GEM 53.